

La nécessité de réaliser des économies de matériaux de construction pour éviter la réduction des programmes européens du logement

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **23 (1951)**

Heft 7

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-124013>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA NÉCESSITÉ DE RÉALISER DES ÉCONOMIES DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION POUR ÉVITER LA RÉDUCTION DES PROGRAMMES EUROPÉENS DU LOGEMENT

D'un côté, nous avons un « délégué aux possibilités de travail » qui, dans un récent bulletin, fait la constatation suivante :

« Les projets de constructions industrielles, qui ont accusé une diminution jusqu'à l'automne 1950, sont de nouveau en augmentation. En 1950, en dépit des invitations pressantes que le délégué a adressées aux pouvoirs publics pour les engager à différer l'exécution de tous les travaux qui ne sont pas urgents, le volume des constructions publiques a continué de s'accroître. »

De l'autre, nous donnons ci-dessous le compte rendu d'une conférence internationale qui demande d'intensifier, au contraire, la construction.

Mais c'est qu'il s'agit, comme nous l'avons dit en tête de l'article de M. Théo Chopard, dans notre dernier numéro, d'activer la construction de logements, et de réduire au contraire les investissements hâtifs dans d'autres domaines. Voici donc ce qu'en pensent les spécialistes : regrettons toutefois, en passant, que l'Union suisse pour l'amélioration du logement n'ait pas été invitée à ces travaux.

J.

Dans un rapport publié aujourd'hui, les spécialistes internationaux du logement demandent que la situation internationale actuelle ne porte pas à sacrifier les besoins urgents en matière de logement.

La Commission économique pour l'Europe signale qu'à la session du sous-comité de l'habitat qui s'est tenue à Genève, les représentants de douze gouvernements et de onze institutions internationales spécialisées ont invité les gouvernements européens à observer et, chaque fois que cela leur est possible, à étendre leur programme de construction actuel, tant pour des raisons sociales que pour des raisons de productivité générale.

Les délégués participant à la session de la Commission économique pour l'Europe ont déclaré que la pénurie de logements est « un problème qui a de profondes racines économiques et sociales ... et qui, de par sa nature, est essentiellement à long terme ». Ce problème, ont-ils signalé, a été aggravé par les destructions et par l'interruption de la construction inhérentes à la dernière guerre, et les programmes nationaux de logement actuellement en vigueur pour résoudre la

difficulté peuvent se trouver à nouveau menacés en raison de la situation internationale. Ils ont insisté pour que la part réservée actuellement au logement dans les programmes nationaux d'investissement soit au moins maintenue.

En évaluant d'une façon pratique la pénurie actuelle de matériaux de construction, les membres du sous-comité ont fait appel à la coopération internationale pour réaliser des économies de matériaux de construction, non seulement parce que ces économies sont souhaitables, en elles-mêmes, mais parce qu'elles sont devenues essentielles si l'on veut mettre en application les programmes prévus. Le sous-comité a demandé aux gouvernements européens d'envoyer à la fin du mois de mai, à la Commission économique pour l'Europe, tous les rapports qui ont déjà été établis dans leurs pays sur l'économie de métaux non ferreux, de briques, de tuiles et de ciment qui pourrait être réalisée pour la construction d'habitations. La pénurie croissante de charbon, a dit le comité, aurait des répercussions sur les approvisionnements de ces différents produits et d'autres matériaux de construction. Les représentants ont également étudié la possibilité d'un accroissement de la pénurie de bois de construction et le comité a prié les membres de se reporter à une étude de la Commission économique pour l'Europe sur l'utilisation rationnelle du bois, qui expose les moyens de réaliser des économies de matériaux.

Dans une allocution de bienvenue aux délégués, Gunnar Myrdal, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe, a déclaré que « l'on commettrait une grave erreur en faisant du logement l'une des premières victimes de l'état actuel des relations internationales ». En raison du « gros effort imposé maintenant aux économies nationales », a-t-il ajouté, il devient plus important pour le comité de se pencher sur les méthodes propres à améliorer le rendement de l'industrie de la construction et à économiser les matériaux.

M. Myrdal estime opportun que le comité fasse de plus en plus appel au concours des organisations internationales à caractère professionnel et technique et des syndicats internationaux, en même temps qu'il recoure, d'une façon généralisée, aux rapporteurs et aux petits groupes d'experts.

Le comité a passé en revue les études économiques et techniques qui avaient été préparées avec la collaboration d'experts gouvernementaux et d'organismes extérieurs sur : les investissements dans l'industrie du bâtiment et la construction de logements, le financement de la construction de logements et en particulier le financement des coopératives de logement, le coût des constructions de types traditionnels et des constructions s'écartant de ces types, l'utilisation de l'espace dans les logements-types dans quatorze pays européens, la solidité et la stabilité du béton armé et les statistiques européennes du logement et de la construction. Il a également examiné l'évolution des programmes du logement, la situation en ce qui concerne les matériaux de construction et la main-d'œuvre ; il a étudié les activités du Conseil international de documentation du bâtiment récemment créé à Paris à l'instigation du sous-comité de l'habitat de la Commission économique pour l'Europe ; enfin, il s'est rangé au principe d'une collaboration internationale accrue pour la recherche dans le domaine du bâtiment. La portée de cette collaboration et les moyens d'y parvenir seront établis par un comité d'experts de l'organisation qui procédera à des échanges de renseignements sur les recherches actuelles et futures en matière de construction.

Coût de la construction.

Le comité a souligné l'importance d'achever, aussi rapidement que possible, les études actuellement en cours sur le coût des constructions de types traditionnels et sur les constructions qui s'écartent de ces types. En comparant le nombre d'heures de travail qui entrent dans les constructions analogues des différents pays, on constate des différences sensibles dans la productivité ; c'est ainsi que le comité a été conduit à prendre l'initiative d'une comparaison générale de ce que les pays membres font pour réduire le coût de la construction et pour accroître la productivité. Ces études devraient permettre aux pays d'échanger progressivement leurs connaissances sur la manière de construire une maison en consacrant moins d'heures de travail ou en utilisant moins de matériaux.

Meilleure utilisation de l'espace par l'amélioration des plans.

En se fondant sur les plans soumis par les gouvernements pour comparer les logements-types dans les différents pays d'Europe, l'étude sur l'utilisation de l'espace a été établie que les conditions exigées du logement, dans des régions aussi différentes que le cercle arctique et les rivages de la mer Méditerranée, sont très voisines, bien que l'utilisation de l'espace puisse être tout à fait dissemblable de pays à pays. Le rapport montre qu'un plan soigneusement établi peut permettre de bâtir de meilleurs logements, à plus bas prix. Il propose différentes manières de réduire le coût de la construction : supprimer les fondations,

réduire la hauteur des plafonds, grouper les maisons par deux ou par groupes, simplifier les escaliers et normaliser les installations intérieures, telles que appareils de chauffage, de cuisine et plomberie. Le comité a décidé de communiquer son rapport aux gouvernements pour qu'ils le distribuent dans leur pays aux architectes et aux entrepreneurs qui en tireront des renseignements utiles. L'Union internationale des architectes et les congrès internationaux d'architecture moderne ont reçu mission de poursuivre une étude sur le devis-type d'habitation.

Solidité et stabilité du béton armé dans la construction.

Une étude, qui est presque terminée, sur la solidité et la stabilité du béton armé montre que les contraintes admises par les règlements nationaux varient d'une façon considérable. Comme l'expérience de certains pays le prouve, l'adaptation de la réglementation aux derniers progrès techniques permettrait de réaliser des économies importantes de matériaux dans tous les pays.

Nécessité de méthodes statistiques communes.

Le comité a demandé au secrétariat de la Commission économique pour l'Europe de rassembler et de publier régulièrement certaines statistiques du logement. A l'heure actuelle, il est difficile de comparer les statistiques du logement et de la construction d'un grand nombre de pays européens en raison de la différence de sens des termes utilisés ; par exemple, les rapports fournis par certains pays peuvent comprendre la cuisine et les couloirs dans le nombre de pièces, alors que d'autres ne les comptent pas. Un groupe de travail d'experts comprenant des statisticiens a été créé pour définir les statistiques qui devraient être rassemblées et publiées et les termes essentiels et les méthodes qui devaient être utilisées.

Participation.

Le sous-comité de l'habitat de la Commission économique pour l'Europe a tenu sa session à Genève, du 19 au 22 mars 1951 ; les gouvernements suivants s'y sont fait représenter : Belgique, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Yougoslavie. Ont participé également à la session : l'Organisation internationale du travail, l'Organisation mondiale de la santé, l'Alliance coopérative internationale, le Comité international de l'organisation scientifique, le Congrès international d'architecture moderne, le Conseil international de documentation du bâtiment, la Fédération internationale du bâtiment et des travaux publics, la Fédération internationale de logement et d'urbanisme, la réunion des Laboratoires d'essais et de recherches, l'Union internationale des architectes et la Fédération syndicale mondiale.